

DECRET D/2017/.....342...../PRG/SGG

**PORTANT RECOMPOSITION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'OFFICE GUINEEN DE PUBLICITE EN ABREGE « OGP.SA/CA »**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2000/08/AN du 05 mai 2005, ratifiant le traité relatif à l'organisation pour l'harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) ;

Vu la Loi L/2001/AN du 31 décembre 2001, portant principe fondamentaux de création, d'organisation et de contrôle des structures des services publics ;

Vu la Loi/2015/022/AN du 15 août 2015 portant Gouvernance Financière des sociétés et établissement publics ;

Vu le Décret D/2015/226/PRG/SGG du 26 décembre 2015 ; portant nomination du premier Ministre, Chef du Gouvernement

Vu le Décret D/2015/227/PRG/SGG du 30 décembre 2015, portant structure du gouvernement ;

Vu le Décret D/2016/003/PRG/SGG du 04 janvier 2016, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le Décret D/139/PRG/SGG du 20 avril 2016, portant attribution et organisation du Ministère chargé de la Communication ;

Vu le Décret D/2016/365/PRG/SGG du 28 novembre 2016 portant Nomination des Membres du Conseil d'administration de l'Office Guinéen de Publicité (OGP.SA/CA).

DECRETE

Article 1 : Les personnes dont les noms et prénoms suivent sont nommés membres du Conseil d'Administration de l'Office Guinéen de Publicité (OGP.SA/CA).

I- Président du Conseil d'Administration :

Monsieur Moussa CONDE, Ancien Ministre.

II- Membres

1. **Monsieur Amirou CONTE**, Ancien Ministre
2. **Monsieur Yamoussa SIDIBE**, en service au Ministère de la Communication
3. **Monsieur Alpha Oumar DIALLO**, Administrateur Civil, en service au Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation.
4. **Madame Fanta CISSE**, en service au Ministère du Commerce
5. **Monsieur Wowo Waita MONEMOU**, en service au Ministère du Budget
6. **Madame Aminata SANGARE**, Sage fem^me, en service au Ministère de la Santé
7. **Monsieur Abass BANGOURA**, en service au Ministère des Sports, de la Culture et du Patrimoine Historique
8. **Madame Aminata KABA**, Ingénieur Télécom, en service au Ministère des Postes, Télécommunications et de l'Economie Numérique
9. **Madame Sidonie PIVI**, en service au Ministère de l'Economie et des Finances
10. **Monsieur Laye Oumar Koulibaly**, Consultant en publicité.

Article 2 : Les membres du Conseil d'Administration sont nommés pour un mandat de trois (03) ans renouvelables une fois.

Articles 3 : Le présent Décret^{qui} prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié dans le Journal Officiel de la République.

Conakry, le..... 29 DEC. 20172017


PROFESSEUR ALPHA CONDE